

FORMULAIRE

# Demande au juge aux affaires familiales (autorité parentale, droit de visite, pension alimentaire...)

Cerfa 11530\*11

Tout parent d'enfant mineur, séparé ou divorcé

3 étapes

Langue française

Réalisable aussi en ligne (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R72663>)

Remplir le formulaire (<https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/11530>)

## Comment faire ?

### Étapes de la démarche

1. Rassembler les documents nécessaires
2. Remplir le formulaire et l'imprimer
3. Envoyer le dossier au tribunal compétent

#### À savoir

Le tribunal compétent est le tribunal judiciaire du lieu de résidence du parent avec lequel réside habituellement l'enfant mineur. Si les parents vivent ensemble, la demande doit être adressée au Jaf du tribunal judiciaire lieu où se trouve la résidence de la famille.

#### Où s'adresser ?

Tribunal judiciaire [🔗 \(https://www.justice.fr/recherche/annuaires\)](https://www.justice.fr/recherche/annuaires)

### Documents à préparer

Les documents à joindre **obligatoirement** sont les suivants :

- **Actes d'état civil :**
  - Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois
  - Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois de chaque enfant concerné par votre demande
  - Copie intégrale de votre acte de mariage datant de moins de 3 mois ou de votre livret de famille
- **Décisions de justice :** selon le cas
  - Copie du jugement de divorce ou de séparation de corps
  - Copie de toute autre décision de justice (jugement ou ordonnance du tribunal, du juge des affaires familiales ou du juge des enfants) ayant un lien avec votre situation familiale ou l'objet de votre demande
- **Copie de votre pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport...).

Les documents à joindre **en fonction de votre demande** sont les suivants :

- Justificatif de votre domicile (quittance de loyer, facture électricité...)
- Copie de votre dernier avis d'imposition
- Copie de votre dernière déclaration de revenus
- Copie de vos 3 derniers bulletins de salaires
- Copie des justificatifs des prestations sociales que vous percevez
- Copie de tout document justifiant les changements dans votre situation qui vous amènent à faire une demande au juge
- Copie de tout document concernant votre budget
- Tout justificatif de vos charges et de vos ressources (relevé bancaire, factures...).

## Mode d'emploi ^

Une notice explicative

(<https://www.formulaires.service-public.gov.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=50720&cerfaFormulaire=11530>) présente l'ensemble des informations à connaître.

Besoin d'aide ? Une remarque ? (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/R15764/aide-remarque>)

## Et après ?

### Suivi de la demande ^

Vous êtes **avisé par tous moyens** (notamment par voie électronique) **de la date de cette audience**.

L'autre parent est convoqué à l'audience par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse que vous aurez donnée.

Si vous consentez à la transmission par voie électronique, vous recevrez les avis, récépissés, convocations transmis par le greffe par ce biais. Le formulaire cerfa n°15414 (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/R41993>) vous permet d'effectuer ce consentement.

## Ce formulaire concerne :

Autorité parentale : un parent séparé peut-il déménager librement ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F11389>)

Autorité parentale en cas de séparation des parents (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F3133>)

Comment obtenir la garde alternée d'un enfant ? (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1329>)

Conflit parental sur la sortie du territoire d'un enfant mineur (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1774>)

Couple pacsé locataire de son logement : quelles sont les règles ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F2565>)

Divorce par consentement mutuel : peut-on contester ou modifier les dispositions ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F38821>)

Doit-on encore verser une pension alimentaire à un enfant devenu majeur ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F10435>)

Droit de visite et d'hébergement en cas de séparation des parents

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F18786>)

Enfant reconnu tardivement : quelles conséquences sur l'autorité parentale ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F942>)

Enlèvement parental - Non-représentation d'enfant (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1191>)

Exercice de l'autorité parentale (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F3132>)

Pension alimentaire, prestation compensatoire : quelles différences ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F2236>)

Pension alimentaire pour un enfant : montant, versement et révision

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F991>)

Peut-on demander la modification de la pension alimentaire si le salaire de l'autre parent augmente ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F10416>)

Peut-on verser directement une pension alimentaire à son enfant devenu majeur ?

(<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F10508>)

Résidence de l'enfant en cas de séparation des parents (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F18785>)

Révision du montant de la pension alimentaire (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F21023>)

Séparation des concubins (<https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F18766>)

Une pension alimentaire peut-elle être demandée quand l'enfant est majeur ?

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F37236>)

Un parent peut-il avoir un droit de visite sans exercer l'autorité parentale ?

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1285>)